



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 2 juillet 2023	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 12 : Nuageux (Temp. : 27 °C)	Vent :	8 km/h Est	
État de la piste	Courses 1 à 12 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	12	Courses de qualification	3 SC	Inscriptions totales 97/98
Total des paris mutuels	\$449,886			
Vétérinaire à contacter	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Lawrence, Don (à distance)
--------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Cote air santé (CAS) estimée à faible risque par [Environnement Canada](#) ce soir.
- Nous avons discuté de la circulation de l'air et de l'atténuation de la chaleur dans le paddock avec le Dr M. Rocheleau, vétérinaire de la CAJO, et avec Peter Andrusek, directeur des courses, qui procéderont à des changements dans la perspective des courses qui se dérouleront dans des conditions de température et d'humidité élevées.
- Des retraits hâtifs ont été effectués par les juges pour "NIGHT JET" (transport) dans la Course 2, "PLACE MY BET" (lésion) dans la Course 4, et "CHEYENNE CREEK" (transport) dans la Course 5.

- Un retrait hâtif a été effectué par le vétérinaire (maladie) du cheval, “LIGHT N FANCY”, de la Course 2.
Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

Courses :

Stephane Brosseau a été autorisé à se retirer d'une course.

1. Le #2, “THE MIDNIGHT TRAIN”, (Ryan Guy), a fait un bris d'allure après le départ et a subi des bris d'équipement (entraves).
Il a fait une sortie sans terminer la course.
Rien d'autre à signaler.
2. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. Examen du bris d'allure survenu au #4, “MCWICKED TIME”, (Robbie Robinson), avant le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.
Lors du bris d'allure, le #4 a provoqué une obstruction aux #2, “TWIN B PLAYER”, (Pascal Berube) et #7, “CATCH THE SPARK”, (Marie-Claude Auger).
Aucun placement n'a été nécessaire, car le #4 est arrivé en 7^e position (la dernière). Nous avons également rappelé au conducteur du #8, “MCKEE SEESTER”, (Stéphane Pouliot), que les pieds doivent rester perpendiculaires dans les étriers.
Rien d'autre à signaler.
5. Départ retardé en raison d'un bris d'équipement (fer) survenu au #2, “ASHLEES SUPREME”, (Drew Smyth).
Examen du départ au sujet d'un potentiel bris d'équipement survenu au #2 avant le départ.
Après l'examen de la vidéo, on a conclu qu'il n'y avait pas de bris d'équipement avant que le juge de départ ne relâche le peloton.
Le #2 est réputé avoir pris un bon départ.
Rien d'autre à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/0hqpMj9JQGo>

6. Le conducteur du #3, "EXIT SMILING", (Stephane Pouliot), a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.05.01(k) de la CAJO (rythme comparable à la classe) dans le deuxième quart (28² 100¹ 128⁴) et s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #2243760

Le #2 a terminé la course en 1^{re} position avec de l'équipement brisé (fer). Rien d'autre à signaler.

7. Rien à signaler.

8. Un retrait hâtif a été effectué par le juge (transport) du cheval, #2, "ATEYATENFINGERSLOUIE".

On a opéré un remboursement de \$ 10.

Le conducteur du #1, "MAKE IT COME TRUE", (Guy Gagnon), a été averti au sujet de la stimulation appliquée à sa monture dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

9. Examen de la performance du #6, "JITTERBUG FLIP", (Drew Smyth), arrivé en 2^e position, avant le poteau de ¼ de mille, et pour avoir potentiellement quitté la course.

Le #6 a heurté un pylône, s'est rendu à l'intérieur du suivant, et en a heurté le suivant.

Aucune infraction aux règles relative à la voie intérieure n'a été commise.

Rien d'autre à signaler.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/SPGAr60xajQ>

10. Rien à signaler.

11. Examen du départ pour une possible obstruction du #2, "ICENEEDSWHISKEY", (Robert Shepherd), qui a fait un bris d'allure avant le départ, contre le #9, "SHADOW MARGEUX", (Jimmy Gagnon).

Il n'y a pas eu d'obstruction, car le #9 suivait le #1, "THRILLING TIMES", (Pascal Bérubé).

Les conducteurs du #4, "DON'T ASK LOGAN", (Ryan Guy), et du #9, "Jimmy Gagnon", ont tous deux reçu un avertissement relatif à leurs stimulations dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

12. Rien à signaler.

Réclamations :

Course 9

Le #1, "NELSONEDDY HANOVER" (1), pour \$ 8,500, par Jamie Copley et Wayne Hutt (Mandy Archer entraîneur).

Le #3, "ASSASSINS CREED" (2), pour \$ 8,500, par Benoit Hebert (entraîneur).